

Comité permanent du droit des brevets

Dix-septième session

Genève, 5 – 9 décembre 2011

**RAPPORT SUR LE SYSTÈME INTERNATIONAL DES BREVETS :
ANNEXE II RÉVISÉE DU DOCUMENT SCP/12/3 REV.2**

Document établi par le Secrétariat

RAPPEL DES FAITS

1. À sa seizième session tenue du 16 au 20 mai 2011 à Genève, le Comité permanent du droit des brevets (SCP) est convenu que le document SCP/15/2 (annexe II révisée du document SCP/12/3 Rev.2) serait actualisé sur la base des observations reçues des États membres.
2. Le présent document contient des informations actualisées concernant les lois nationales ou régionales sur les brevets des États membres et des observateurs suivants : Chine, Espagne, Honduras, Norvège, Pakistan, Philippines, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République de Moldova, République tchèque et Organisation européenne des brevets (OEB).

[L'annexe suit]